



Commune de Woluwe-Saint-Lambert

Projet d'école

Du 1^{er} janvier 2022 au
31 décembre 2024



Ecole communale fondamentale Prince Baudouin

Avenue du Couronnement, 42

1200 Woluwe-Saint-Lambert

02/761.11.21

L'école et son cadre

L'Echevinat de l'enseignement de Woluwe-Saint-Lambert

Enseignement : directions pédagogique et administrative

Au niveau pédagogique

- Direction
- Titulaires maternelles et primaires
- Professeurs de remédiation et d'adaptation à la langue (FLA)
- Professeurs de psychomotricité et de gymnastique
- Professeur de néerlandais
- Professeurs de citoyenneté et de cours philosophiques

Au niveau administratif

- Direction
- Secrétariat

Au niveau éducatif extra-scolaire

- Moniteurs
- Animateurs des activités parascolaires

Au niveau infrastructure

- Bâtiment des primaires
- Bâtiment des maternelles
- Pavillon de garderie
- Pavillon de psychomotricité
- Deux cours de récréation
- Jardin
- Plaine de jeux
- Parking à vélos



Au niveau maintenance

- Concierge
- Personnel d'entretien
- Equipe des travaux de la commune

Partenaires

- Comité des fêtes Prince Baudouin
- Cellule de pilotage
- Inspectrice pédagogique communale
- Cellule d'animation
- Lecture publique
- Bénévoles
- Logopèdes indépendantes

Au niveau médical et psycho-médico-social

- Centre P.S.E. (médecin et infirmière)
- Centre P.M.S. (psychologue, infirmière et assistante sociale)
- Cellule de guidance communale (psychologue, assistante sociale)

Parents

- Association des parents

Projet pédagogique et éducatif communal

En sa séance du 17 décembre 2007, le Conseil communal a approuvé les projets d'établissement des écoles fondamentales communales conformément au décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

L'ensemble des projets d'établissement s'articulent sur le projet de réseau et sur le « projet pédagogique et éducatif communal ».

Pour rappel, celui-ci est libellé comme suit :

- L'école communale de Woluwe-Saint-Lambert se veut un lieu d'éducation et d'enseignement de qualité pour un enfant citoyen de sa commune, de son pays, de l'Europe et du monde.
- Pour chaque enfant, l'école communale de Woluwe-Saint-Lambert vise l'épanouissement de la personnalité, la participation à la démocratie et à la vie socio-économique. Elle s'inscrit donc ainsi dans la perspective définie en trois axes par le Conseil de l'Education et de la Formation, perspective reprise par le Décret du 14 mars 1995 relatif à la Promotion de l'Ecole de la Réussite.
- En tant qu'Ecole de la Réussite - Ecole de Qualité, l'école communale de Woluwe-Saint-Lambert se pose en « organisation apprenante », communauté éducative au sein de laquelle toutes les composantes entament une démarche de valorisation permanente des ressources humaines notamment par le biais de la formation continuée et au travers des classes de dépaysement et de découverte, moments privilégiés de rencontres avec les populations d'autres régions.
- Attentive à son efficacité sociale, l'école communale de Woluwe-Saint-Lambert met en œuvre une pédagogie fonctionnelle, participative et appropriative. Elle veille également à prévenir les déficits d'apprentissage par une pédagogie proactive qui envisage les modalités d'évaluation des savoirs, des savoir-être, des savoir-faire et leur perfectionnement continu.
- L'école communale de Woluwe-Saint-Lambert adhère à la « Charte de l'Enseignement Officiel » et au contenu du Décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement.

Les projets d'école, anciennement appelés « projets d'établissement » participent à l'actualisation des buts et des objectifs découlant de la mission de l'éducation (Décret Mission) en mettant en place un régime et des approches pédagogiques qui visent le développement global de l'enfant.

Le renouvellement de l'école fondamentale suppose le passage d'une pédagogie centrée sur l'enseignement à une pédagogie centrée sur les apprentissages.

L'école fondamentale va de la classe d'accueil à la 6^{ème} année primaire.

Avec l'appui du Pouvoir Organisateur, de la Communauté éducative et de la famille, l'école fondamentale assure la base de l'apprentissage et amène l'enfant à développer des habiletés, des connaissances et des attitudes qui lui permettront d'évoluer avec succès au sein de notre société.

Le renouvellement scolaire, traduit au travers des projets d'école, s'articule sur les Socles des compétences, les Référentiels des compétences initiales ainsi que sur le plan de pilotage de chaque école et sont d'application pour l'ensemble de la Communauté française. La fédération Wallonie-Bruxelles est responsable de l'élaboration des Socles des compétences. Les inspections cantonales s'assurent de leur mise en œuvre et les certifient (C.E.B.).

La Commune de Woluwe-Saint-Lambert est particulièrement attentive à l'acquisition des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être afin de préparer l'enfant aux études ultérieures et aux exigences de la société.

Sur base des Socles et des référentiels, les enseignants planifient leur enseignement et les apprentissages des élèves, évaluent régulièrement les progrès des élèves et, enfin, font rapport aux parents et aux élèves (évaluations et bulletins).

Nos écoles communales ancrent les matières de base par des apprentissages variés pour que l'enfant élargisse sa compréhension du monde et acquière des outils qui lui permettent d'apprendre, toute sa vie durant.

Nos valeurs

L'école Prince Baudouin se veut une école inscrite dans son quartier, riche de sa multiculturalité et travaillant avec une équipe dynamique, motivée et bienveillante. Les enfants qui la fréquentent proviennent de familles issues d'horizons différents, ce qui permet une ouverture vers d'autres cultures. Les enfants apprennent donc le vivre ensemble, le respect des valeurs et des différences de chacun.

Conformément à la finalité du projet communal considérant l'école comme un lieu d'éducation et d'enseignement de qualité pour former un enfant citoyen, responsable dans sa commune, son pays, l'Europe et le monde, l'équipe pédagogique a choisi plusieurs valeurs permettant d'atteindre ces objectifs.

- 1) Le respect et l'estime de soi.
- 2) L'entraide, la coopération et la solidarité.
- 3) La citoyenneté.

L'école Prince Baudouin souhaite offrir des apprentissages de qualité dans un climat serein et bienveillant...

- ayant une section maternelle qui prépare à leur rythme les enfants à intégrer la section primaire,
- pouvant compter sur un enseignement primaire au terme duquel ils sortiront avec un bagage solide pour rejoindre l'école secondaire en ayant gardé intact cette envie d'apprendre qui les habitait dès le plus jeune âge,
- en développant les compétences de chaque enfant grâce à des pédagogies qui se veulent de plus en plus actives,
- offrant un service d'accueil attentif au bien-être de chaque enfant.

1) = Le respect et l'estime de soi :

Nous convenons que l'adulte est une référence pour l'enfant.

Nous nous devons donc à cet égard de montrer l'exemple et d'être cohérents : discours et actes allant dans le même sens. Cela implique : le respect de la différence, le respect de chacun dans ses difficultés et le droit à l'erreur, le respect de chaque personnalité, le respect de tout ce qui nous entoure et le respect de son corps.

Nous souhaitons former des enfants qui, dotés d'un bagage intellectuel de qualité, puissent franchir avec aisance les différents paliers de leur parcours scolaire fondamental. Mais nous espérons aussi que par...

- la diversité des approches pédagogiques proposées,
- la continuité des apprentissages,
- l'application concrète des apprentissages,
- l'importance accordée à la recherche personnelle,
- le parrainage par les aînés

... ils soient animés du désir d'apprendre et qu'au terme de leur sixième année ils nous quittent avec regret, mais aussi impatience de poursuivre leur aventure sur le chemin de la connaissance.

Comment mettons-nous en place le respect et l'estime de soi dans nos classes ?



Par l'apprentissage de la langue française :

- **Collaboration avec la Lecture Publique** : Prêts de livres en séries pour les classes, prix Paul Hurtmans, prix Versele, Petite Fureur, visite de bibliothèques communales, etc...
- **Bibliothèque de l'école** : Accès des enfants à la bibliothèque pour y effectuer des recherches et y lire pour le plaisir.
- **Les grands lisent aux petits** : « Les petits ambassadeurs du livre » permettent aux élèves de partager des moments de lecture avec fierté.
- **Lecture individualisée** : Des bénévoles proposent des lectures individualisées aux élèves pour des moments de partage et d'échanges où l'enfant est au centre de l'attention.
- **Cours d'adaptation à la langue** : Dès la 2^{ème} année maternelle, un soutien est mis en place pour les enfants qui ne parlent pas le français avec un travail spécifique sur le vocabulaire de base.



Par la continuité des apprentissages :

- Dès la 2^{ème} année maternelle, l'enseignant suit, accompagne et évalue ses élèves durant deux années consécutives.
- L'équipe des enseignants maternels et primaires se réunissent régulièrement afin de mettre en place des projets communs.
- L'école organise des activités charnières afin de faciliter la transition entre les maternelles et les primaires.
- Les enseignants travaillent la continuité des apprentissages en tenant compte des référentiels des compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- En primaire, les enseignants suivent des manuels scolaires de la 1^{ère} année à la 6^{ème} année.
- Les élèves de la 6^{ème} primaire ont l'opportunité de visiter certaines écoles secondaires avec leur titulaire.

- Pour permettre le lien entre les parents et l'école, chaque élève possède une farde d'avis ainsi qu'un journal de classe (pour les primaires).
- L'équipe du CPMS propose des séances d'information à propos des études secondaires et des métiers.
- Une réunion annuelle vous explique les démarches à respecter concernant l'inscription des élèves de 6^{ème} année en secondaire.



Par la différenciation :

- Des professeurs soutiennent les enfants en difficulté de la 1^{ère} à la 6^{ème} année primaire et travaillent en étroite collaboration avec les titulaires de classe. Ils mettent en place des petits groupes d'élèves afin de répondre au mieux à leurs besoins. Il est également possible de proposer des activités individuelles en mettant en avant la différenciation pédagogique.
- Un dossier synthétisant le suivi des acquis accompagne l'enfant tout au long de sa scolarité.
- Une année complémentaire peut être mise en place si cela s'avère utile pour un élève.
- A tout moment, des aménagements dits raisonnables peuvent être mis en œuvre pour rencontrer les besoins spécifiques des enfants.
- Une collaboration avec l'enseignement spécialisé peut être proposée si cela peut s'avérer profitable à l'enfant (réorientation, intégration).
- L'école accueille des enfants « différents ». La capacité d'accueil de ces enfants est directement liée à la nature de leur différence et à la possibilité d'y apporter une réponse positive et constructive.
- Des logopèdes indépendantes travaillent au sein de l'école.

2) L'entraide, la coopération et la solidarité :

Nous apprenons à vivre ensemble en harmonie et nous nous enrichissons de nos différences. Les enfants construisent et partagent des savoirs, des compétences et des expériences dans tous les domaines avec les autres et retirent du plaisir et un respect mutuel de ces échanges.

L'éducation d'un enfant est une responsabilité partagée qui exige une collaboration assidue entre les parents, les enfants et l'équipe pédagogique. Elle suppose, de la part des parents, une participation aux réunions d'information et rencontres individuelles avec les professeurs et un investissement quotidien auprès de leur enfant.

Comment met-on nous en place l'entraide, la coopération et la solidarité dans nos classes ?



Par les ateliers en cycles :

Pendant l'année scolaire, des ateliers par cycles peuvent être organisés à l'école. Ce fonctionnement permet une socialisation plus grande : échanges, rencontres entre enfants de classes différentes et d'âges différents et d'autres adultes référents. Les enfants s'aident mutuellement et verbalisent ce qu'ils font. Les enfants développent aussi des compétences d'apprentissage, des aptitudes manuelles, la créativité, la découverte de nouvelles techniques qui leur permettent de se déplacer physiquement et de se détendre.

Les activités proposées varient chaque année selon les disponibilités des personnes ressources et selon l'organisation des classes.



Par des activités numériques :

Certaines classes primaires sont munies de tableaux blancs interactifs qui permettent aux enseignants de développer l'utilisation des nouvelles technologies au sein de leurs activités.

Les enfants ont également l'opportunité d'utiliser des tablettes lorsque cela s'avère utile. Ils coopèrent ainsi en travaillant en groupe sur divers projets.

Au besoin, des actions de prévention sont menées au sein des classes et auprès des familles afin d'éduquer les élèves à une certaine sécurité à travers les médias et réseaux sociaux. Nous accompagnons ainsi les élèves en les responsabilisant face à leur utilisation personnelle de l'outil informatique (ordinateur, smartphone...).



Par la solidarité :

- Solidarité entre les familles, les enfants et les membres de l'équipe au quotidien.
- Solidarité entre les élèves. Ils s'aident mutuellement en classe quand c'est nécessaire. Les grands sont encouragés à aider les petits lors d'activités diverses et lors des temps de pause (récréation, repas...).
- Solidarité entre les parents et l'école. Les parents nous soutiennent lors de projets spécifiques (accompagnement lors des excursions, bénévolat à la bibliothèque, postes lors de nos festivités...).
- Soutien de l'Association des Parents pour nous aider à mener divers projets au sein de l'école (activités parascolaires, parents-relais, parents traducteurs...).
- Un Comité des fêtes a vu le jour afin d'organiser nos grands événements. L'équipe du Comité des fêtes fait appel aux membres de l'équipe de l'école, aux parents d'élèves.

- La gratuité scolaire se développe au sein de l'école en tenant compte de la réglementation imposée par la Communauté française. Néanmoins, les parents peuvent aussi solliciter une aide financière pour le paiement des garderies, repas et activités auprès de l'assistante sociale communale.
- L'école participe régulièrement à des actions d'entraide telles que l'opération Arc-en-ciel, les boîtes cadeaux pour l'ASBL Soleil d'Hiver par exemples.

3) La citoyenneté :

Notre école se veut ouverte, humaniste et tolérante. Elle souhaite préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.

Comment mettons-nous en place la citoyenneté dans nos classes ?



Par des classes de dépaysement :

La commune de Woluwe-Saint-Lambert ainsi que l'école organisent des séjours avec ou sans nuitées en Belgique. Ces séjours font l'objet d'une préparation en classe et d'une exploitation pédagogique pendant le séjour ainsi qu'au retour des enfants en classe. Ces activités font partie intégrante du programme d'enseignement suivi par les enseignants et la participation à ces activités est obligatoire pour tous les enfants.

Quelques exemples :

- *En 3^{ème} maternelle, sous réserve d'approbation du Collège des Bourgmestre et Echevins, les enfants partent durant 3 jours et 2 nuits en classe de dépaysement (séjour à la ferme, en forêt ou à la mer).*
- *En 2^{ème} et 3^{ème} primaires, les enfants passent une semaine au centre communal « Le Petit Foriest » à Vieux-Genappe. Ils ne logent pas sur place.*
- *En primaire, les titulaires organisent des séjours avec nuitées à travers diverses régions belges en fonction de leur programme et des thèmes abordés en classe. Ces séjours ne dépassent pas 5 jours et 4 nuits et peuvent être organisés à raison d'un séjour par degré (P1/P2 - P3/P4 - P5/P6), soit 3 séjours maximum sur la scolarité des enfants (séjour sportif, classe de mer, classe de forêt...).*

L'organisation des classes de dépaysement n'est pas immuable. Elle est sous réserve d'approbation du Pouvoir Organisateur et peut changer d'une année à l'autre pour respecter des décisions économiques, pédagogiques et ce pour offrir le meilleur service aux élèves.



Par la valorisation de la seconde langue :

L'apprentissage du néerlandais se fait au fur et à mesure des thèmes rencontrés avec des rappels réguliers et des élargissements progressifs.

Les cours se donnent en continuité à partir de la 3^{ème} primaire par notre professeur de néerlandais.

Il est important de donner de la valeur aux apprentissages de seconde langue.

Encourager son enfant va fortement influencer sa « perception » du néerlandais.



Par l'éducation à la citoyenneté à l'école primaire :

Le cours de citoyenneté est donné par notre professeur de citoyenneté à raison d'une heure par semaine. Ce cours obligatoire permet aux enfants d'utiliser des outils pour construire une société où la place de chacun sera reconnue et promue.

Parallèlement à ce cours, nous ...

- mettons en place un règlement d'école, un règlement de classe ainsi que des conseils de classe, des conseils de discipline et des conseils d'école durant lesquels les élèves ont la parole. Cela nous permet de développer des attitudes positives et responsables qui améliorent la communication et la résolution des conflits éventuels, afin d'éviter la violence et de favoriser l'apprentissage de la démocratie.
- participons à différentes actions telles que les Tambours de la paix, la commémoration de la guerre, la visite du fort de Breendonck...



Par l'évaluation des élèves :

- Les élèves sont évalués tout au long de l'année, selon l'évolution de leurs apprentissages et leur comportement.
- Plusieurs types d'évaluations sont mises en place pour permettre la différenciation : l'évaluation diagnostique, l'évaluation formative, l'évaluation sommative, l'évaluation certificative.
- Des réunions des parents individuelles permettent de cibler les forces et les faiblesses des enfants pour prendre ensemble des décisions qui s'imposent et pour les amener à progresser dans leurs apprentissages.

➡ Au niveau maternel

Tous les mois, les enfants réalisent le dessin du « bonhomme » pour suivre leur évolution graphique et leur conscience du schéma corporel.

En janvier et en juin, un bilan des acquis est organisé avec les enfants.

Au niveau primaire

Un bulletin est remis 3 fois par an avec des commentaires détaillés.

En 2^{ème} et 4^{ème} années, une épreuve du CECF est organisée en fin d'année scolaire.

En 3^{ème} et 5^{ème} années, les élèves participent aux évaluations externes de la fédération Wallonie-Bruxelles.

Les élèves de 6^{ème} année participent à l'examen organisé par la fédération Wallonie-Bruxelles pour l'obtention de leur certificat d'étude de base (CEB).



Par l'éducation à la santé :

- Journée sportive en 1^{ère} maternelle et semaine sportive en 1^{ère} primaire.
- Activités sportives variées et originales.
- Participation aux compétitions sportives communales.
- Psychomotricité en maternelle et éducation physique en primaire toutes les semaines.
- Natation dès la 3^{ème} maternelle.
- Collations saines obligatoires pour tous (fruits et légumes et seule boisson autorisée : eau).
- Potage offert à tous les élèves pour la collation de 10h00.
- Actions ponctuelles offrant des fruits et légumes aux enfants lors des collations de 10h00.



Par l'ouverture à la culture :

- Visites et sorties en fonction des thèmes et des projets organisés dans les classes.
- Participation à de nombreux spectacles (Wolubilis, 3 Chardons...).
- Valorisation du travail des enfants et des enseignants par l'organisation de spectacles ou d'expositions.
- Activités scientifiques à l'école.
- Développement des aptitudes artistiques des élèves par le biais d'activités artistiques variées et ludiques.



Par le développement d'actions écologiques :

Notre école participe à diverses activités permettant de développer l'esprit plus écologique de l'équipe, des enfants et de leur famille.

Nous relevons ainsi chaque défi des Challenges Good Planet tout au long de l'année.

Nous encourageons nos familles à adopter une mobilité plus verte aux abords de l'école. Pour cela, nos élèves sont formés, dès la 5^{ème} année primaire aux déplacements à vélo.

Nous sommes attentifs à la diminution des déchets ainsi qu'à leur tri par l'utilisation quotidienne de bacs à compost.



Grâce aux actions soutenues par notre équipe, nos élèves et nos familles, nous avons obtenu le label Eco-School.

Ce que nous développons prioritairement



Dans mon école,

- Je deviens plus autonome dans un climat serein et bienveillant ;
 - Je suis au centre des apprentissages, je suis actif lors de mes découvertes ;
- Je grandis et j'apprends à mon rythme ;
- Je viens à l'école avec plaisir, j'ai le goût d'apprendre ;
 - Je fais des découvertes scientifiques, artistiques et je découvre le monde extérieur ;
- Je découvre la vie en groupe, je m'ouvre aux différences ;
- Je suis bienveillant, j'apprends à respecter les autres, les règles et le matériel ;
 - J'ai le droit d'essayer, de me tromper ;
- Je communique en français.

Ces méthodes et ressources impliquent une réflexion, un échange régulier sur les progrès et difficultés de chaque enfant. Pour la continuité des apprentissages, les enseignants se rencontrent régulièrement par le biais de concertations et de formations continuées.

En prenant connaissance et en adhérant à notre projet d'établissement, nous attendons de la part des parents, une collaboration et un soutien pour en faire partager son contenu à leurs enfants.

La mise en œuvre de ce projet s'inscrit dans la continuité des projets déjà définis et des actions déjà entreprises. Ce projet est le fruit d'une réflexion et d'un engagement de tous les membres de l'équipe éducative de notre établissement. Il est aussi la carte de visite de notre école « Prince Baudouin », qui, comme chaque établissement, a son histoire, ses coutumes, ses ambitions et ses richesses propres.

Ayez cependant à l'esprit qu'il ne sera toujours qu'une transition entre un document existant, réajusté pour correspondre à la réalité actuelle de l'enseignement, et un document à venir, car le projet c'est une équipe en devenir qui le construit jour après jour.

L'équipe de l'école Prince Baudouin